



SAISON 2016



EXTRAIT du règlement

Unification du règlement pour toutes les catégories.

*Le Challenge Mozaïc Cyclisme se disputera sur un nombre limité de courses sélectionnées à partir du calendrier officiel de la Fédération Française de Cyclisme, étalées sur la saison, ayant lieu **dans le département de la Vienne.***

Ces courses se dérouleront avec le port du Maillot Vert Mozaïc Cyclisme pour les leaders des différentes catégories.

Compteront également pour le Classement Général du Challenge Mozaïc Cyclisme:

- *les Championnats départementaux et régionaux route et CLM.*

Challenge Cyclisme CREDIT AGRICOLE CAHIER DES CHARGES

ORGANISATEUR : *votre course a été retenue par la commission pour être inscrite au challenge « MOZAIC », de ce fait votre épreuve a acquis une notoriété supplémentaire. Il vous incombe de bien organiser cette épreuve en respectant les différents points du cahier des charges.*

- *Voir l'agence de Crédit Agricole la plus proche de la commune de l'épreuve du challenge (coupe, banderole, voir 1 lot en nature), le Comité départemental FFC pour les classements actualisés et qui détient aussi **2 banderoles** et **1 jeu de maillots T2, T3 & T4** pour remise **en cas du changement d'un(e) leader. A rapporter ensuite si non utile avec les banderoles.***
- *Vous devrez disposer d'un podium d'arrivée avec banderole Crédit Agricole, et Futuroscope pour les photos des vainqueurs et la remise à votre charge des maillots MOZAIC Cyclisme,*
- *Le Jury des commissaires FFC désigné par le comité départemental devra surveiller le port du maillot vert MOZAIC Cyclisme par les différents leaders (**pas de maillot vert porté = pas de point marqué**).*
- *Il faudra s'assurer de l'annonce des leaders au départ par le speaker ou l'organisateur, et vérifier suivant le classement final de la course s'il y a changement du porteur du maillot vert pour remise au vin d'honneur.*
- *Transmettre le résultat des classements le plus rapidement possible à :*
Emmanuel LEGROS, Comité FFC 86, pour le suivi. (voir annexe) : manu.legros86@sfr.fr

CHALLENGE CYCLISME

SAISON 2016

En liaison avec le COMITE DEPARTEMENTAL DE LA VIENNE, le COMITE REGIONAL POITOU-CHARENTES, la Fédération Française de Cyclisme, le CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU organise pour la 36^{ème} année consécutive, un challenge pour récompenser les meilleurs coureurs cyclistes des catégories Minimes, Cadets et Juniors, hommes et dames.

Challenge Route

ARTICLE 1

Ce Challenge est ouvert à tous les **licenciés FFC des Clubs du département de la Vienne** des catégories : minimes, cadets, juniors et des féminines, minimes, cadettes, juniors.

ARTICLE 2

Seules les épreuves sélectionnées par le Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et le Comité Départemental de Cyclisme de la Vienne donnent droit à l'attribution de "points Challenge MOZAIC Cyclisme"

Ces épreuves sont choisies au sein du calendrier départemental et régional officiel.

ARTICLE 3

Les coureurs licenciés dans l'un des clubs de la Vienne qui désirent marquer les "Points Challenge MOZAIC Cyclisme" doivent impérativement être classés dans les quinze premiers de l'épreuve. L'attribution des Points sera effectuée à chaque course sélectionnée pour le Challenge, de la manière suivante :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	25	21	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5

Pour les épreuves en 2 demies-manches, les points suivants seront attribués à chaque manche (le barème normal sera appliqué au classement général) :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	12	10	8	7	6	5	4	3	2	1

Pour le championnat départemental et régional junior, le classement de la catégorie junior sera pris en compte pour l'attribution des points.

ARTICLE 4 (* BONUS *)

Pour la Course Nationale Junior de Châtelleraut, le 13 mars, l'attribution des points se fera pour les 20 premiers du classement.

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	50	42	36	32	30	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10	8	6	4	2	1

Pour la Course Nationale Junior « Tour du Canton de Montguyon » (17), le 30 avril, l'attribution des points se fera pour les 20 premiers du classement.

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	50	42	36	32	30	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10	8	6	4	2	1

Pour la Course Cadet comptant pour le Trophée Madiot, le 24 août (course en ligne), l'attribution des points se fera pour les 20 premiers du classement.

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Points	50	42	36	32	30	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10	8	6	4	2	1

Sur cette épreuve, le leader du Challenge devra porter son maillot de club, le maillot du challenge étant réservé aux seules épreuves de la Vienne.

ARTICLE 5

Les points ne seront pas bonifiés pour les Championnats Départementaux et Régionaux.

Pour les Inter-Régions Cadets, les points ne seront pas bonifiés, en revanche un bonus de 10 points sera accordé aux coureurs de la Vienne montant sur le podium.

Pour la manche du Challenge National Junior à Courcome, les points ne seront pas bonifiés, en revanche un bonus de 10 points sera accordé aux coureurs de la Vienne montant sur le podium.

Pour le Championnat de France, les points ne seront pas bonifiés, en revanche un bonus de 25 points sera accordé aux coureurs de la Vienne montant sur le podium.

ARTICLE 6

Le fait de participer à ce Challenge entraîne l'acceptation du présent règlement et notamment pour chaque licencié(e) leader du challenge dans sa catégorie de porter le maillot vert avec le logo du Crédit Agricole au départ des courses sur route du challenge sinon aucun point et en cas de récidive aucun prix (pour le Challenge), sur décision des organisateurs en derniers recours sur toutes les contestations qui pourraient se présenter sur l'interprétation du présent règlement, ou sur toute autre difficulté qui ne serait pas prévue par celui-ci. Le maillot de leader sera remis sur le podium à l'issue de chaque épreuve retenue dans le challenge dans la catégorie route. Un nouveau maillot ne sera remis qu'en cas de changement de leader.

Pour le Championnat Régional et le Championnat Départemental, le maillot porté sera celui du club, et non pas celui du Challenge.

ARTICLE 7

Toutes les courses sélectionnées pour le Challenge Mozaïc Cyclisme, qui changeraient de catégorie ou qui seraient annulées dans le cours de la saison 2016 seraient exclues des épreuves comptant pour ledit Challenge.

ARTICLE 8

En cas de contestation quant à l'ordre d'arrivée d'une épreuve, seul le classement officiel validé par les arbitres de l'épreuve fera foi, pour l'établissement du Challenge Mozaïc Cyclisme.

ARTICLE 9

Sera désigné vainqueur de sa catégorie, le coureur ayant le plus de points à l'issue de la dernière course sélectionnée de sa catégorie.

ARTICLE 10

En cas d'égalité de points entre coureurs au classement général, ceux-ci sont départagés par le classement de la dernière épreuve disputée.

ARTICLE 11

En cas de contestation sur le classement du Challenge, seul le jury composé du Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) sera compétent pour régler les litiges. Les contestations devront parvenir par écrit dans les 72 heures suivant l'épreuve auprès du Président du Comité Départemental.

Le Comité Départemental se réserve le droit de sanctionner toute attitude individuelle ou collective pouvant porter atteinte à l'image du cyclisme, du Comité Départemental FFC ou des partenaires.

ARTICLE 12

Le classement par club, récompensera les trois clubs ayant remporté le plus de points. A partir du classement final, les coureurs marquent des points pour leur club selon les critères suivants :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Seront retenus dans ce classement les 3 meilleurs résultats de chaque club. En cas d'égalité, le départage se fera par le nombre de victoires, puis en cas d'égalité à nouveau par le nombre de 2^{ème} place ...etc jusqu'à départage.

ARTICLE 13

Les prix : pour cette saison les dix premiers de chaque groupe seront récompensés par des lots choisis par le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou avec l'aide du Comité Départemental de Cyclisme de la Vienne.

ARTICLE 14

Les récompenses seront distribuées au cours d'une réception

le vendredi 18 Novembre 2016
à la salle de conférences du Crédit Agricole
18 rue Salvador Allende
86000 Poitiers

CALENDRIER DES EPREUVES SUR ROUTE

JUNIORS

13 mars	Châtelleraut – Nationale Juniors (AC Châtelleraut)	30 juillet	La Roche Posay (AC Châtelleraut)
30 avril	Tour du Canton de Montguyon Nationale Juniors	14 août	Saulgé (VC Montmorillon)
7 mai	Roiffé (VC Loudun)	17 septembre	Saint Sauveur Chrono Châtelleraudais (AC Châtelleraut)
19 juin	Joussé (CA Civray)	Date à définir	Championnat Régional

CADETS

6 mars	Chauvigny (USC Chauvigny)	19 juin	Vouillé (Cycle Poitevin)
24 avril	Pied Sec (Vélophile Naintréenne)	24 août	Manche Madiot (Poitou-Charentes Animation)
8 mai	Colombiers (AC Châtelleraut)	28 août	Béruges (Cycle Poitevin)
12 juin	Dissay (championnat régional) (Cycle Poitevin)	17 septembre	Saint Sauveur Chrono Châtelleraudais (AC Châtelleraut)

MINIMES

20 mars	Vivonne (UCC Vivonne)	9 juillet	Montamisé (Cycle Poitevin)
24 avril	Pied Sec (Vélophile Naintréenne)	21 août	Couhé (UCC Vivonne)
1^{er} mai	Queaux (JPC Lussac)	11 septembre	Breuil Mingot (UV Poitiers)
12 juin	Dissay (championnat régional) (Cycle Poitevin)	17 septembre	Saint Sauveur Chrono Châtelleraudais (AC Châtelleraut)

Challenge Ecoles de Cyclisme

ARTICLE 1

Ce challenge s'adresse aux clubs de la Vienne qui sont affiliés à la Fédération Française de Cyclisme, animant une ECOLE DE CYCLISME.

ARTICLE 2

Seules les épreuves sélectionnées par le Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et le Comité Départemental de la Vienne donnent droit à l'attribution de "Points Challenge Ecoles de Cyclisme".

Ces épreuves ont été sélectionnées au sein du calendrier officiel départemental et sont étalées entre Avril 2016 et Octobre 2016.

ARTICLE 3

L'attribution des points se fera sur les dix premiers clubs de la manière suivante :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	20	16	14	12	10	8	6	4	3	2

ARTICLE 4

En cas de contestation, seul le jury composé du Service Communication du CATP et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) sera compétent pour régler les litiges. Les contestations devront parvenir par écrit dans les 72 heures suivant l'épreuve auprès du Président du Comité Départemental.

Le Comité Départemental se réserve le droit de sanctionner toute attitude individuelle ou collective pouvant porter atteinte à l'image du cyclisme, du CD FF ou des partenaires.

ARTICLE 5

Pour le Trophée Régional, les points seront multipliés par 1,5.

ARTICLE 6

Seront désignés vainqueurs, les 3 clubs ayant le plus de "points Ecole de Cyclisme" à l'issue de la dernière course sélectionnée.

ARTICLE 7

Un Trophée récompensera le club vainqueur, lors de la soirée de la remise des prix du Challenge Crédit Agricole.

ARTICLE 8

CALENDRIER DES EPREUVES SELECTIONNEES

Toutes les épreuves départementales et le Trophée Régional entrent en compte pour la détermination du classement du Challenge Crédit Agricole, à condition qu'elles soient ouvertes à l'ensemble des catégories des Ecoles de cyclisme.

ARTICLE 9

Les récompenses seront distribuées au cours d'une réception

le vendredi 18 Novembre 2016
à la salle de conférences du Crédit Agricole
18 rue Salvador Allende
86000 Poitiers

AUTRES DISCIPLINES

Challenge Piste

Challenge Cyclo-cross

Challenge VTT

Le jury composé du Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) désignera les différents lauréats de ces disciplines.

« Coups de cœur »

Un jury composé du Service Communication du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou et des Membres du Bureau du Comité Départemental de la Vienne (FFC) se réserve le droit de récompenser un ou plusieurs licenciés ayant marqué la saison cycliste.

Les récompenses seront distribuées au cours d'une réception

le vendredi 18 Novembre 2016
à la salle de conférences du Crédit Agricole
18 rue Salvador Allende
86000 Poitiers

DOTATIONS 2016

Chèques cadeaux + lots en nature

CHALLENGE ROUTE

DOTATION MINIMES : 10 récompensés

DOTATION CADETS : 10 récompensés

DOTATION JUNIORS : 10 récompensés

DOTATION FÉMININES : 3 récompensées (en fonction de la participation)

DOTATION CLUB/ÉQUIPE : 3 clubs récompensés

AUTRES DISCIPLINES RÉCOMPENSÉES

Challenge Piste

Challenge Cyclo-cross

Challenge VTT

Challenge Ecole de vélo

MISE EN VALEUR DES CHAMPIONS DE LA VIENNE

COUP DE CŒUR DU CREDIT AGRICOLE

La sélection sera faite par le service Communication du Crédit Agricole.

COUP DE CŒUR DU COMITE DEPARTEMENTAL

La sélection sera faite par le Comité Départemental FFC de la Vienne.

GESTION D'UNE COURSE CYCLISTE SUR ROUTE

DANS LE CADRE DU CHALLENGE :

Le Club organisateur d'une course inscrite dans le cadre du challenge Crédit Agricole - Centre Presse devra respecter les consignes suivantes :

Avant la Course :

- Préciser sur le D.O. que la course fait partie du Challenge Mozaic Cyclisme,
- Lors de l'annonce de la course dans la presse, le faire noter dans l'article,
- Apposer une banderole Crédit Agricole sur la ligne d'arrivée (elle sera fournie par le Comité Départemental de Cyclisme de la Vienne).
- Apposer une banderole "Futuroscope" sur la ligne d'arrivée.

Après la Course :

- Ne pas oublier de remplir la feuille de classement du Challenge (1 par course et par catégorie) et de la retourner dans les 48 heures suivant l'épreuve avec la copie de la feuille officielle des résultats :

Emmanuel LEGROS

manu.legros86@sfr.fr



CHALLENGE CREDIT AGRICOLE 2016

Votre course vient de se terminer, elle est inscrite au Challenge Crédit Agricole - Centre Presse. Dans ce cadre, vous devez remplir la feuille de résultat suivante afin d'établir le Classement du Challenge.

.....

Date : 2015 Course Catégorie :

Classement :

PLACE	NOM	PRENOM	CLUB
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

DATES	LIEUX	Catégories	AGENCES CA SUPPORT
06/03/2016	Chauvigny (USC Chauvigny)	Cadets	CHAUVIGNY
13/03/2016	Nationale Juniors (AVC Châtelleraut)	Juniors	CHATELLERAULT BLOSSAC
20/03/2016	Vivonne (UCC Vivonne)	Minimes	VIVONNE
24/04/2016	Pied Sec (Vélophile Naintréenne)	Minimes	NAINTRE
24/04/2016	Pied Sec (Vélophile Naintréenne)	Cadets	NAINTRE
30/04/2016	Tour du Canton de Montguyon	Juniors	Pas d'agence support
01/05/2016	Queaux (JPC Lussac)	Minimes	LUSSAC LES CHATEAUX
07/05/2016	Roiffé (VC Loudun)	Juniors	LOUDUN
08/05/2016	Colombiers (AC Châtelleraut)	Cadets	NAINTRE
12/06/2016	Dissay (Cycle Poitevin)	Minimes	ST GEORGES LES BX
12/06/2016	Dissay (Cycle Poitevin)	Cadets	ST GEORGES LES BX
19/06/2016	Vouillé (Cycle Poitevin)	Cadets	VOUILLE
19/06/2016	Joussé (CA Civray)	Juniors	CHARROUX
09/07/2016	Montamisé (Cycle Poitevin)	Minimes	POITIERS COURONNERIES
30/07/2016	La Roche Posay (AC Châtelleraut)	Juniors	LA ROCHE POSAY
14/08/2016	Saulgé (VC Montmorillon)	Juniors	MONTMORILLON
21/08/2016	Couhé (UCC Vivonne)	Minimes	COUHE
24/08/2016	Manche Madiot (Poitou-Charentes Animation)	Cadets	CHASSENEUIL DU POITOU
28/08/2016	Béruges (Cycle Poitevin)	Cadets	VOUNEUIL SOUS BIARD
11/09/2016	Le Breuil Mingot (UV Poitiers)	Minimes	POITIERS TOUFFENET
17/09/2016	Saint Sauveur (AC Châtelleraut)	Minimes	CHATELLERAULT BLOSSAC
17/09/2016	Saint Sauveur (AC Châtelleraut)	Cadets	CHATELLERAULT BLOSSAC
17/09/2016	Saint Sauveur (AC Châtelleraut)	Juniors	CHATELLERAULT BLOSSAC
Date à définir	Championnat Régional	Juniors	